



Compte rendu de la réunion de la commission Éthique de l'UPMC® du lundi 14 octobre 2013

Présents: Laurence COMMINETTE, Michel DEFOUR, Jean-François DESSAMBRE, Philippe DONNEAUX, Stéphane DOR, Philippe GILLAIN, Lionel GRAINDORGE et Karin WALRAVENS.

Excusés: Christine DONJEAN, Philippe EVRARD et Jean-Claude MASSART.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV de la réunion AG
- 2/ Objectifs prioritaires
- 3/ Orientations 2014

Réunions.

Philippe EVRADRD a demandé à se retirer de la commission Ethique pour raisons professionnelles. Sa collègue Karin WALRAVENS lui fera écho de nos discussions.

Site web UPMC.

Suite à la réunion qui s'est tenue dernièrement au sujet de notre site web, certaines remarques ont été formulées par les membres de ce groupe. La première et la plus importante est : « STOP, arrêtez-tout ! » Il faut redéfinir de nouveaux objectifs et répondre aux demandes de nos membres. Parfois ces derniers ont l'impression que les travaux effectués en commission ne sont pas en phase avec leurs aspirations. Pour se faire, il est impératif d'intégrer des membres d'autres commissions pour synthétiser au mieux ces attentes. C'est pourquoi Nicolas CHARLIER, Benoit RIGO, Jean-Marc LHUIRE, Mélanie DRACOU LIS, Florence et Christian DELVAUX, Philippe GILLAIN, Michelle HEUSCHEN Philippe THISSEN, Jean-François DESSAMBRE et Fred COLLANTONIO plancheront sur les priorités de développement de notre site.

Certains griefs sont énoncés à l'égard des quelques « dinosaures » du comité directeur réfractaires aux nouvelles technologies ou à la présence de l'UPMC sur les réseaux sociaux comme Twitter, LinkedIn ou Facebook. Au sujet de ce dernier le débat est ouvert et les avis partagés...

Objectifs prioritaires et orientations pour 2014.

Conditions générales de l'UPMC, STOP aux projets gratuits et les appels d'offre : qu'avons-nous fait ? Le constat est maigre et les raisons en sont connues. Nous devrions nous imposer des échéances, des délais. Nous devrions respecter une structure, avoir des obligations, définir et respecter un ordre du jour, s'imposer des choses concrètes à réaliser (les To Do de Michel !).

Les conditions générales sont disponibles sur notre site mais certaines « retouches » doivent encore y être apportées souligne Michel DEFOUR.

Les conclusions du cabinet DEHIN sur les recommandations que notre union professionnelle pourrait dicter à ses membres au sujet de la problématique des projets gratuits a quelque peu diminué l'ardeur de certains membres de cette commission. Pour cette raison et d'autres plus professionnelles, Stéphane DOR souhaiterait arrêter la présidence de cette commission et passer la

main à qui souhaite reprendre le flambeau... Michel propose de rythmer les réunions et varier les tâches de chacun, de les faire tourner. Que ce ne soit pas toujours le même au même poste. Il faut un préparateur de réunion, un animateur, un maître du temps et un rapporteur. Aussi une mémoire des informations (à envisager sur le site web) et faire des « To Do... ».

Lors de la prochaine réunion (le 25/11), Michel en sera le préparateur, Stéphane l'animateur, Lionel le maître du temps et Philippe le petit rapporteur.

Vadémécum des appels d'offre. Laurence COMMINETTE en a terminé la structure du texte. La mise en page de l'organigramme décisionnel sera terminée pour la prochaine réunion s'engage Jean-François DESSAMBRE.

Divers.

Lionel GRAINDORGE se dit toujours prêt à s'investir pour un troisième « CopyMania » en 2014. En sommes-nous capables ? Oui. En avons-nous les moyens ? Oui. Avons-nous la volonté d'aboutir ? Cette question sera posée lors de la prochaine réunion du comité directeur et sera portée à l'ordre du jour.

Philippe GILLAIN rappelle le cantonnement de nos discussions à des sujets « graphiques » du fait de la surreprésentation de cette profession au sein de cette commission. Quels autres sujets éthiques devrions-nous aborder ? Pourquoi ne pas soumettre cette questions aux membres comme l'a fait la commission Passage ou le groupe Atelier d'Expériences à travers un questionnaire ?

Différents sujets sont alors mis sur la table :

- quelle est l'évolution des métiers de la communication ?
- quel est encore le rôle d'un photographe ?
- y a-t-il encore un accès protégé à la profession ?
- quel équilibre entre journaliste et communicateur ?
- communication et publicité : quelle qualité reste-t-il à l'heure du buzz sur la toile ?
- qu'est-ce qu'un chargé de communication aujourd'hui ?
- que deviennent les jeunes étudiants en communication ?
- tous les coups sont-il permis ?
- nos métiers évoluent, et le vôtre ?

Pourquoi ne pas rassembler des communicateurs d'âges différents et analyser leurs réponses face à ces questions en fonction de l'évolution de leur métier ?

Pour la prochaine réunion, nous devons préparer quelques lignes sur l'évolution éthique et non technique d'un métier de la communication.

- Laurence : l'attaché de presse
- Lionel : valeur de la créativité, de la création
- Philippe : l'imprimerie
- Karin : les valeurs de ce que l'on communique
- Jean-François : la capacité d'indignation, la saturation...

Le petit rapporteur.

Veillez noter que la prochaine réunion de la commission d'éthique aura lieu le lundi 25 novembre 2013 à 12h15 à la Maison de la Presse.

A l'ordre du jour :

- finalisation du travail sur les appels d'offre
- quelle évolution des métiers de la communication ?